

COMMUNE MIXTE DE DEVELIER

Programme de législature 2014-2018



Table des matières

Préambule.....	Page 3
Programmes de législature précédents.....	Page 3
Données financières	Page 4
Evolution de la population.....	Page 6
Evolution des rentrées fiscales	Page 7
Evolution des charges nettes, chapitre par chapitre.....	Page 8
Perspectives	Page 15
Liste des projets.....	Page 17

Préambule

Le présent programme de législature a été établi sur la base de plusieurs études qui ont été menées par les différentes commissions communales, ainsi que par le Conseil communal, avec l'appui de tout le personnel, sur la base de plusieurs éléments :

- a) plans de législature précédents,
- b) données financières connues à fin septembre 2013,
- c) développement du village,
- d) rentrées fiscales,
- e) investissements à court et long terme,
- f) priorités au niveau des investissements.

Programmes de législature précédents

Le programme 2010 - 2013 prévoyait des investissements à hauteur de 1.5 millions de francs pour un endettement supplémentaire de 1.11 millions de francs.

Nous mentionnons, ci-dessous, les investissements effectivement réalisés durant cette période :

Libellé	Dépenses	Endettement	Subventions ou participations	Prélèvements s/fonds ou s/réserves	Investissements payés par les recettes courantes
Investissements 2010	1'188'360.95	826'083.95	164'220.00	123'344.05	74'722.95
Investissements 2011	273'821.95	248'811.45	91'850.00	93'663.10	-160'502.60
Investissements 2012	1'078'472.90	699'373.75	196'543.00	21'940.70	160'615.45
Investissements 2013*	1'000'000.00	200'000.00	500'000.00	280'000.00	20'000.00
	3'540'655.80	1'974'269.15	952'613.00	518'947.85	94'835.80

* Estimation selon état des comptes au 30.09.2013

Un certain nombre de projets n'ont pas été réalisés, sont en cours de l'être ou seront repris dans le présent programme de législature :

- réfection de la Rue du Carmel (pas réalisée),
- réaménagement des ruisseaux (pas réalisé, encore en étude),
- révision du plan d'aménagement local (en cours, fin prévue en 2014),
- traversée du village (pas réalisée),
- aménagement d'une place de détente La Sacie (réalisation à fin 2013),
- chemin communal Cras des Fourneaux (pas réalisé),
- bordures des escaliers Aigre-Vie – Chemin des Ecureuils (pas réalisés),
- revêtement d'usure Chemin des Ecureuils (pas réalisé),
- entretien des ruisseaux et berges (pas réalisé, programme en cours d'élaboration),
- places de stationnement pour le cimetière et l'administration (pas réalisées),

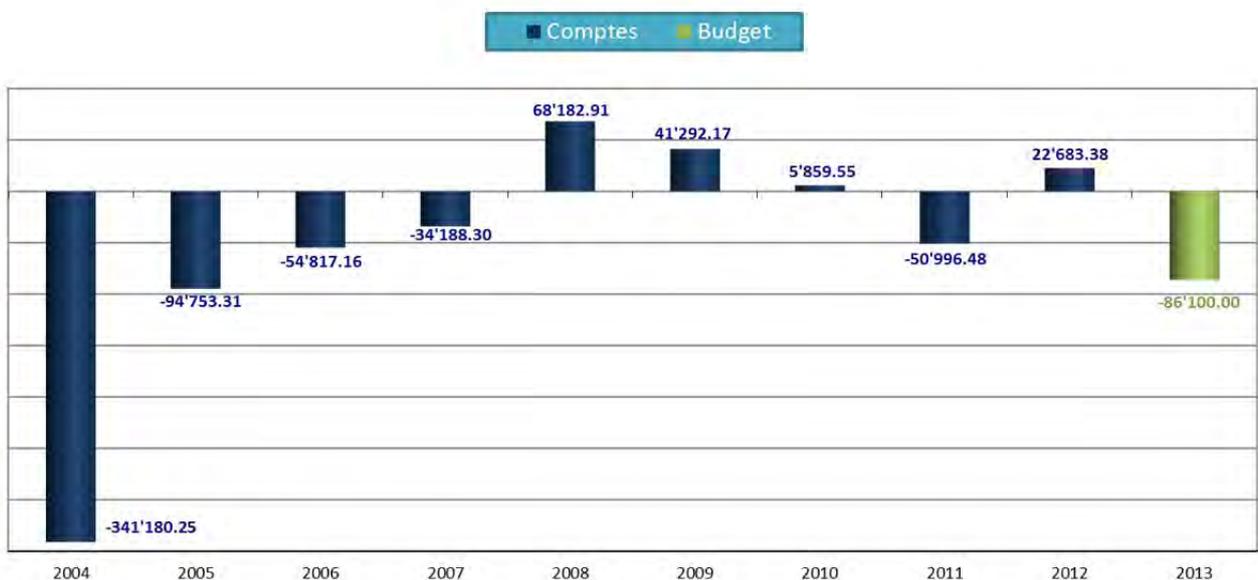
- mise en œuvre du PGEE (pas réalisée, en cours d'établissement des projets et devis),
- recherche d'eau dans le secteur de la zone d'utilité publique (pas réalisée),
- assainissement et rénovation de buffets et stations électriques (pas réalisés),
- informatisation des plans du réseau électrique (en cours, fin prévue en 2014),
- assainissement de l'éclairage public (pas réalisé, inventaire en cours).

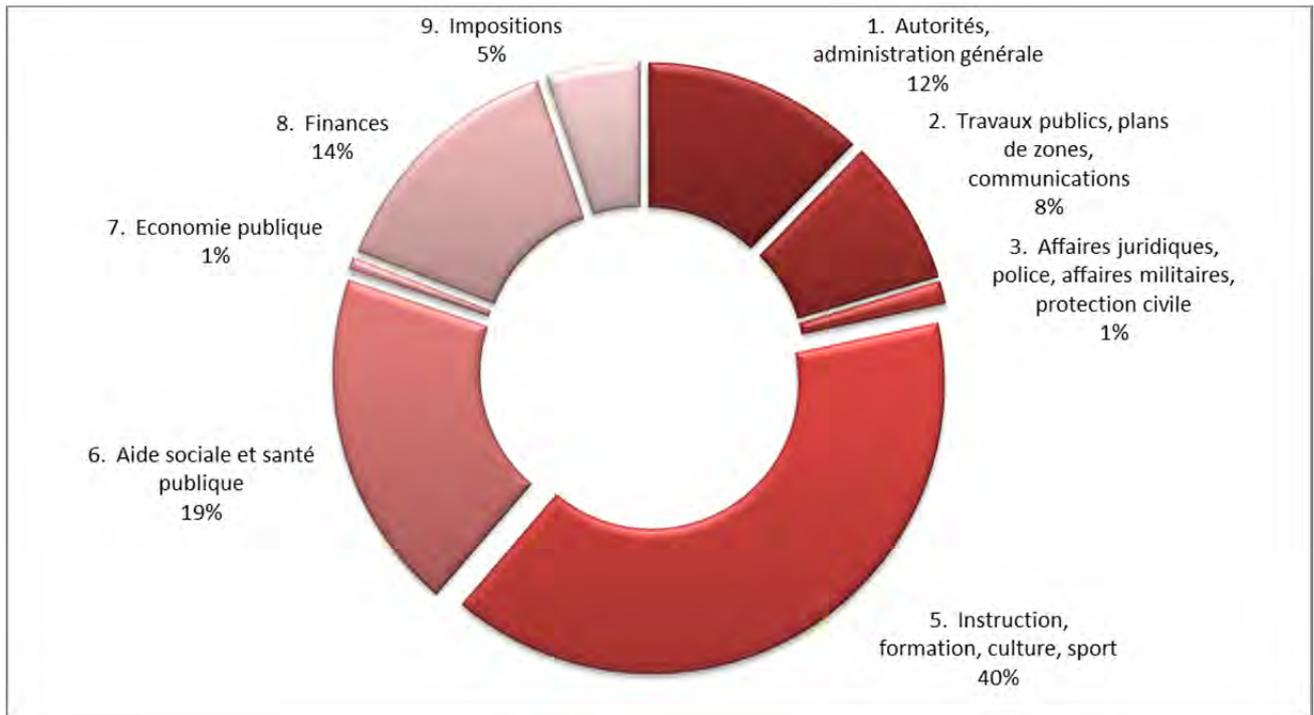
Par contre, d'autres investissements non prévus au programme ont été réalisés, soit :

- rénovation de l'immeuble situé Rue de la Liberté 69 (ancien bureau communal),
- plan spécial Les Quatre-Faulx et viabilisation du secteur,
- divers investissements au niveau du réseau d'eau et du service électrique,
- achat de terrain au Champ-de-Val et viabilisation de la zone,
- place de jeux derrière l'école primaire,
- aménagement de l'UAPE dans le bâtiment de l'école enfantine,
- acquisition d'un système de détection des fuites d'eau,
- divers petits investissements.

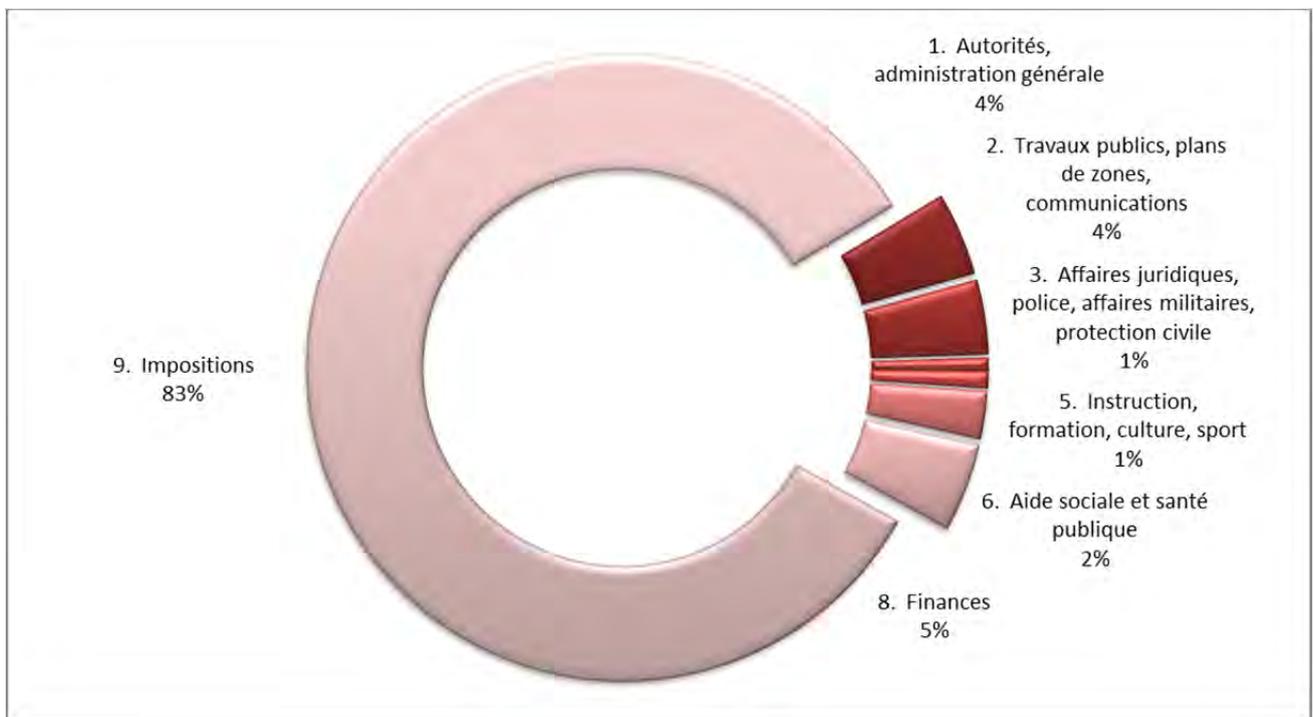
Données financières

Durant la dernière décennie, les comptes communaux ont évolué de manière positive et la situation financière s'est améliorée. On peut constater une certaine stabilité depuis 2006.





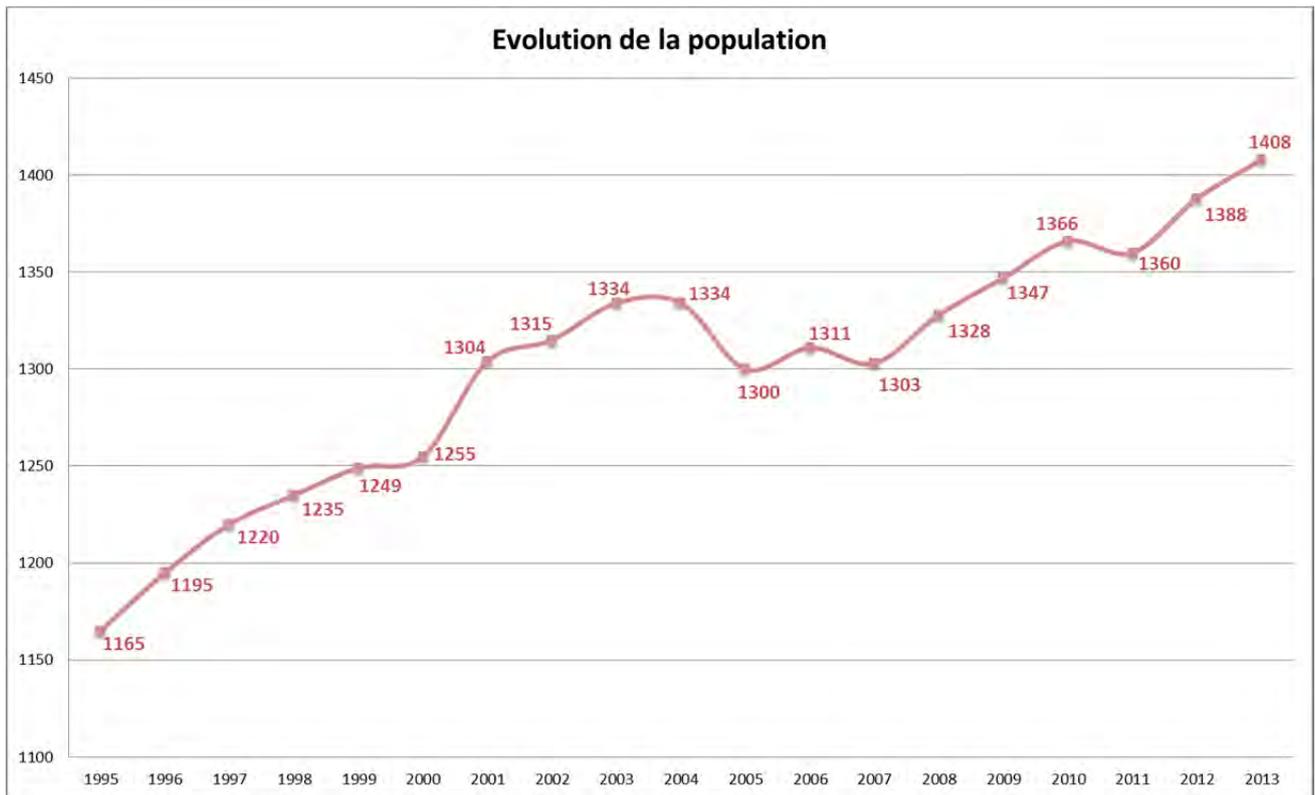
Il s'agit ici des charges de l'exercice 2012. On constate que les deux plus grands chapitres, soit l'instruction, la formation, la culture, le sport et l'aide sociale et la santé publique, représentent à eux seuls près de 60 % des charges globales. Quand on sait qu'il s'agit essentiellement de dépenses imposées, on perçoit que la marge de manœuvre d'un Conseil communal reste assez limitée.



Les rentrées fiscales représentent le 83 % des recettes de la Commune.

Evolution de la population

La population de Develier est en constante augmentation depuis les 6 dernières années. Le succès rencontré lors de la mise en vente des parcelles du nouveau lotissement de Champ-de-Val démontre clairement l'attractivité de notre village. Seulement, il n'y a plus que très peu de terrains à vendre et on peut constater un manque important de logements de moyenne et haute catégorie. Le prochain plan d'aménagement local (plan de zones) devrait permettre de pallier à ce manque de terrains. Le Conseil communal espère une entrée en vigueur à la fin de l'année 2014, ce qui permettra d'augmenter notre offre dès 2015.

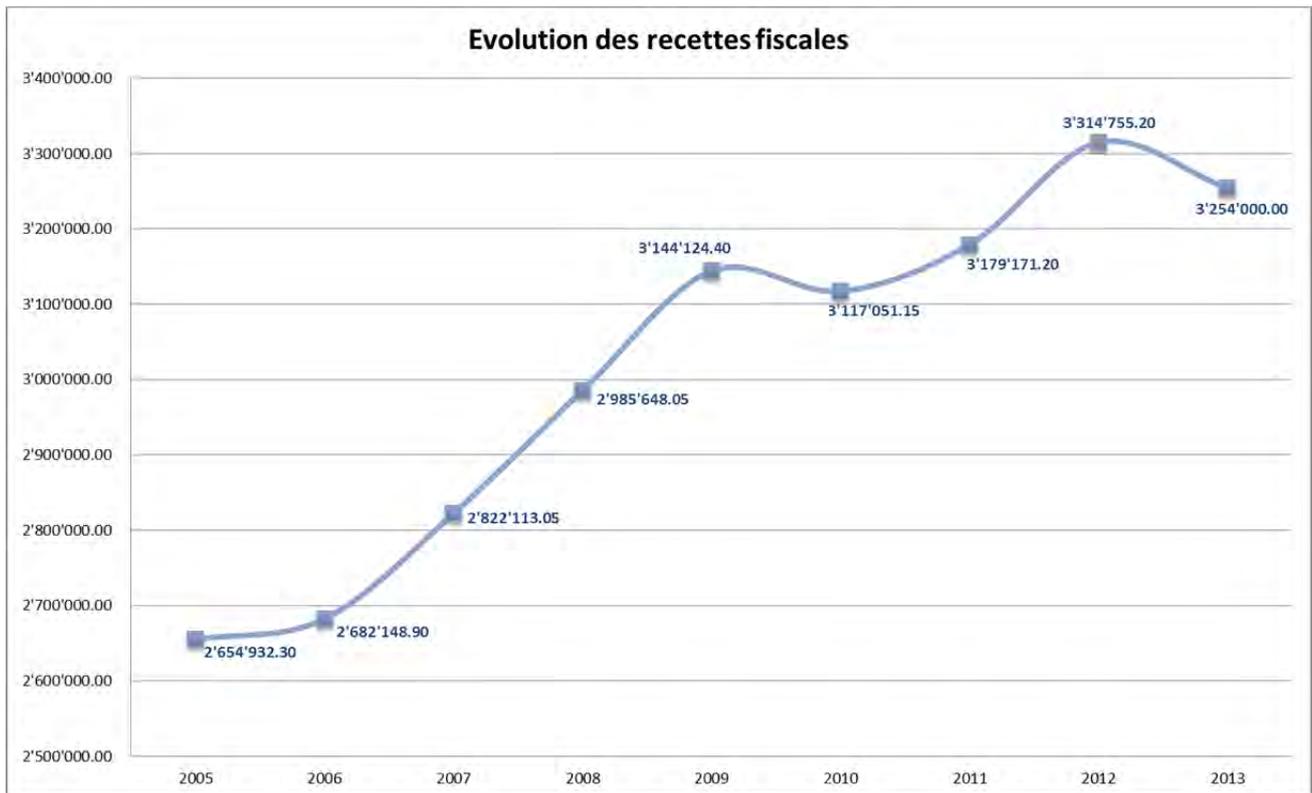


Situation arrêtée au 30.09.2013

Evolution des rentrées fiscales

Au niveau des rentrées fiscales ordinaires (chapitre 910 des comptes), la courbe de tendance est identique à celle de l'évolution de la population, et ce même avec l'entrée en vigueur de la seule mesure de «Jura - Pays ouvert», soit une baisse linéaire de 1 % par année des tarifs de l'impôt sur les revenus (valable depuis 2009).

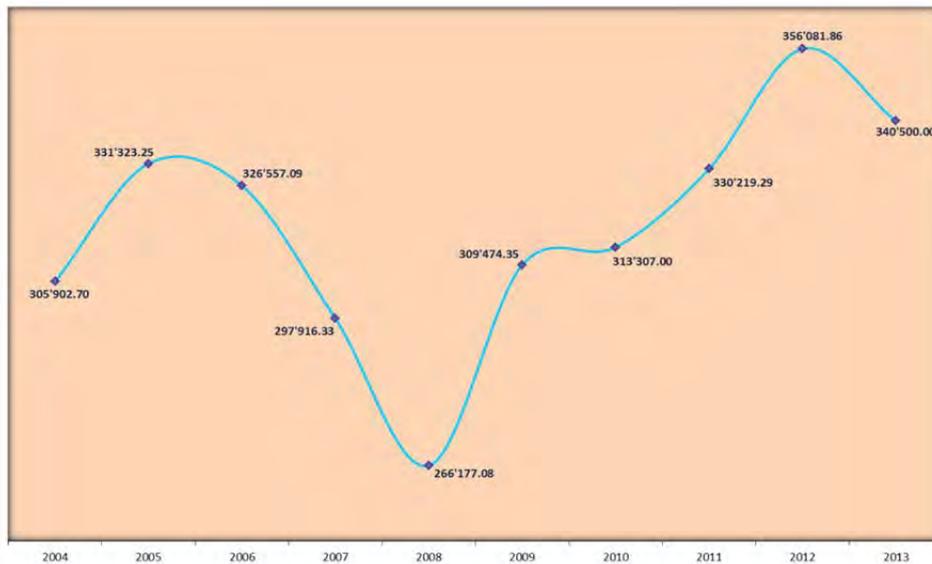
Par contre, la révision de la loi d'impôt pour les couples mariés (déduction de 3'500 francs à faire valoir dès 2014) aura pour conséquence une diminution des recettes fiscales estimée à environ 90'000 francs pour Develier.



(Pour 2013, montant correspondant au budget)

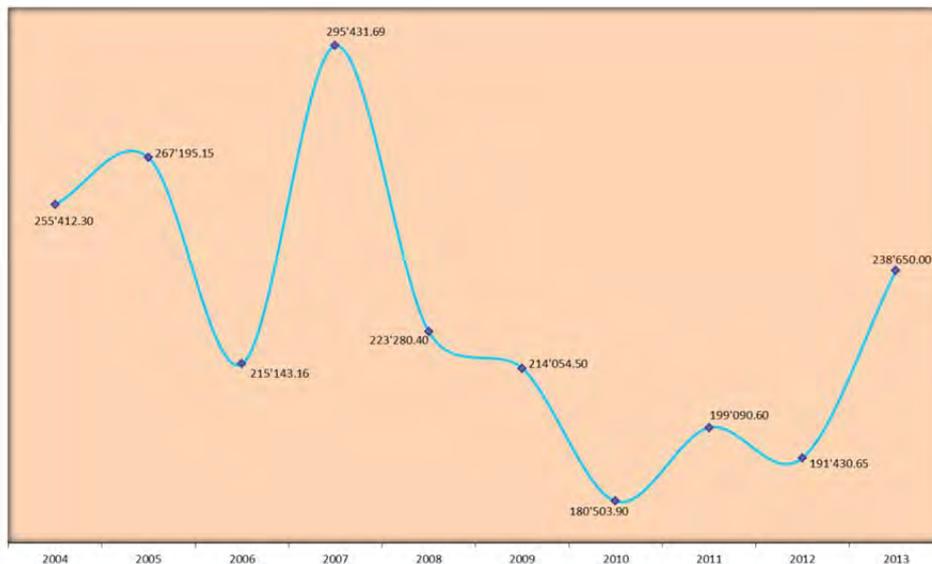
Evolution des charges nettes, chapitre par chapitre

Chapitre 1 – Autorités, administration générale



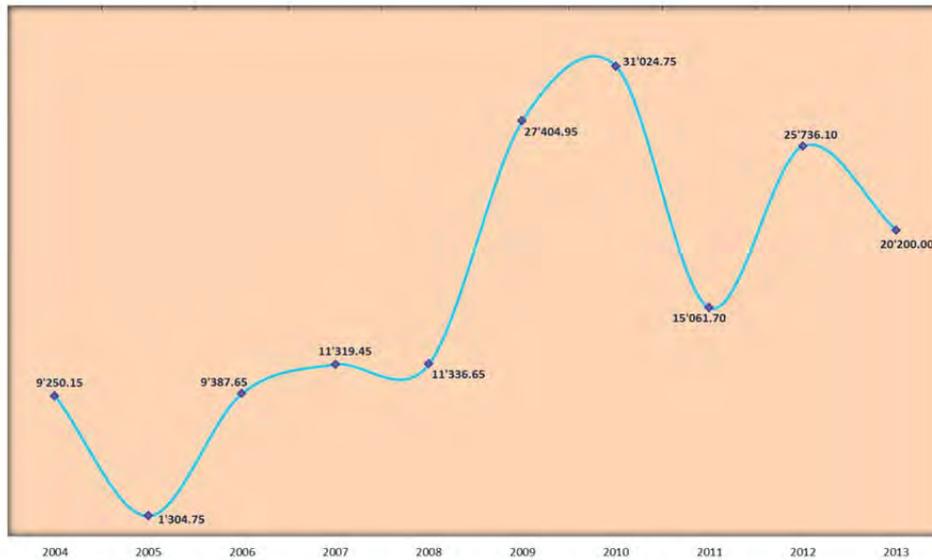
On peut constater que les charges nettes administratives augmentent très légèrement, mais restent globalement stables (+ 35'000 francs en 10 ans).

Chapitre 2 – Travaux publics, plans de zones, communications



Ce chapitre est également bien maîtrisé. Le pic enregistré en 2007 provient des inondations qui ont touché notre village.

Chapitre 3 – Affaires juridiques, police, affaires militaires, protection civile

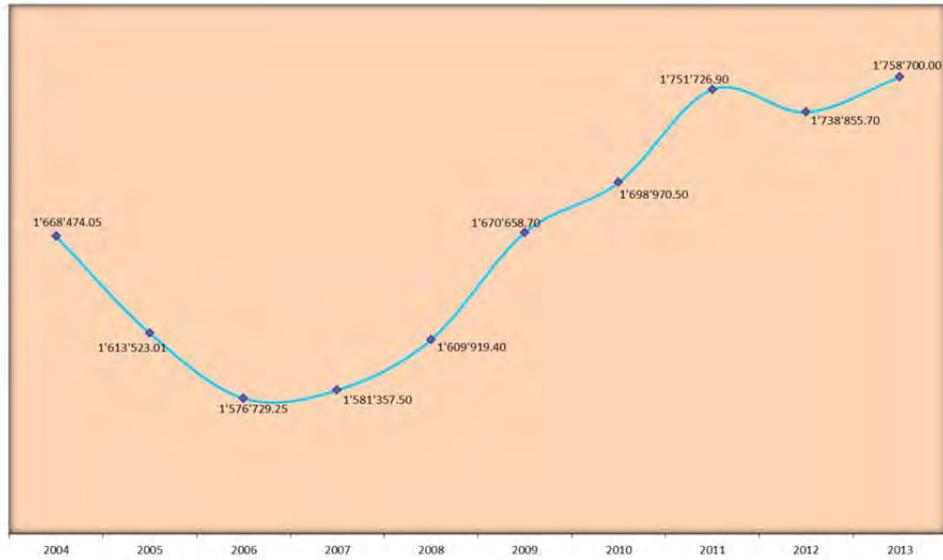


Les charges nettes de ce chapitre ne représentent que 1 % des charges globales annuelles, ce qui n'influence pratiquement pas le résultat du compte de fonctionnement. Les dépenses les plus importantes concernent l'abri de protection civile.

Chapitre 4 – Hygiène publique

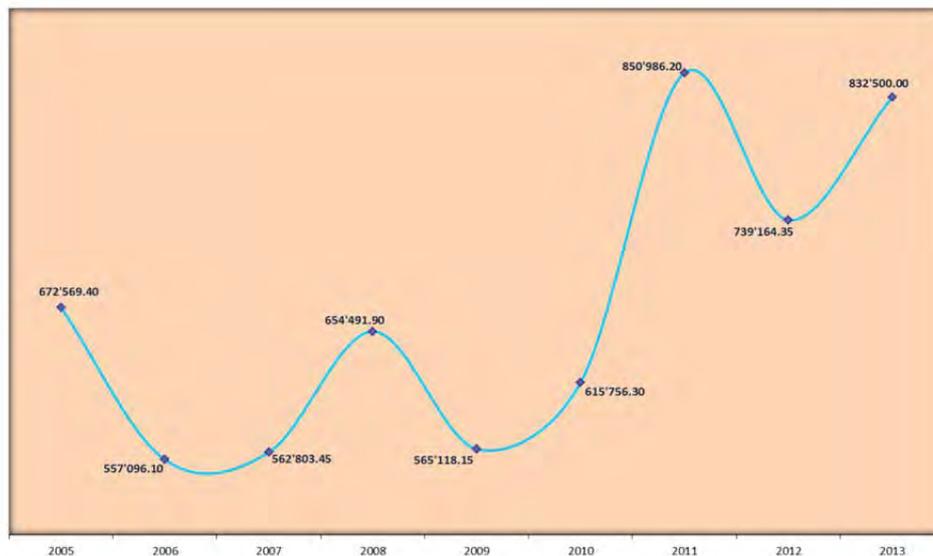
Ce chapitre ne comporte plus qu'une seule dépense, soit notre participation annuelle au contrôle des champignons pour 150 à 200 francs.

Chapitre 5 – Instruction, formation, culture, sport



Les charges nettes de ce chapitre représentent le 40 % des dépenses globales annuelles. Après une augmentation régulière de 2006 à 2011, on peut constater une stagnation de ces charges. Le montant principal concerne les charges de l'enseignement qui s'élevaient, pour 2012, à une somme de 1'322'139.10 francs pour Develier. La législation cantonale prévoit que l'Etat s'acquitte du 36.50 % de ces charges globales (107'856'300.61 francs pour 2012), le solde étant réparti entre les Communes en fonction du nombre d'habitants.

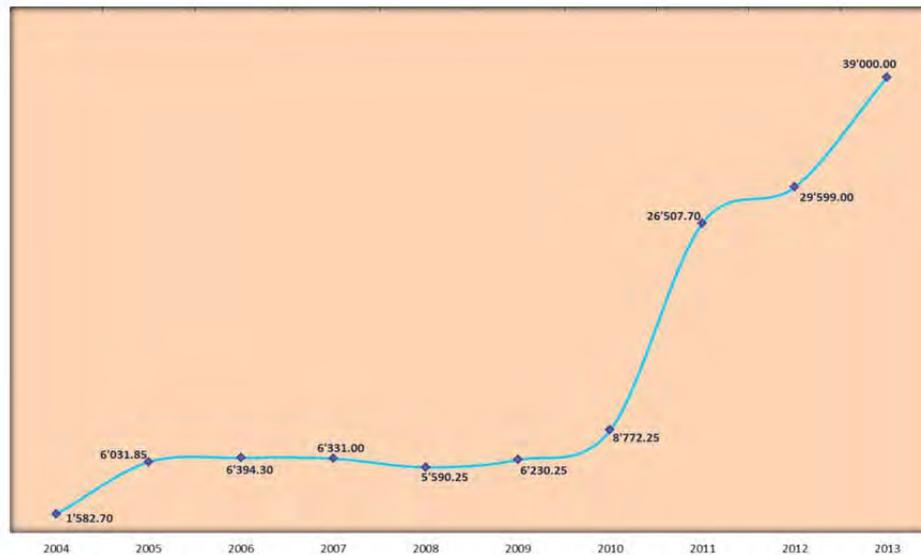
Chapitre 6 – Aide sociale et santé publique



Deuxième chapitre le plus important au niveau des charges nettes. Pour les trois dernières années, on constate une forte augmentation des charges de l'action sociale (69,075 millions en 2012, 66,117 millions en 2011 et 64,582 millions en 2010). Ces sommes sont réparties à raison de 28 % pour les Communes jurassiennes et de 72 % pour l'Etat jurassien. La répartition entre Communes est établie en fonction du nombre d'habitants.

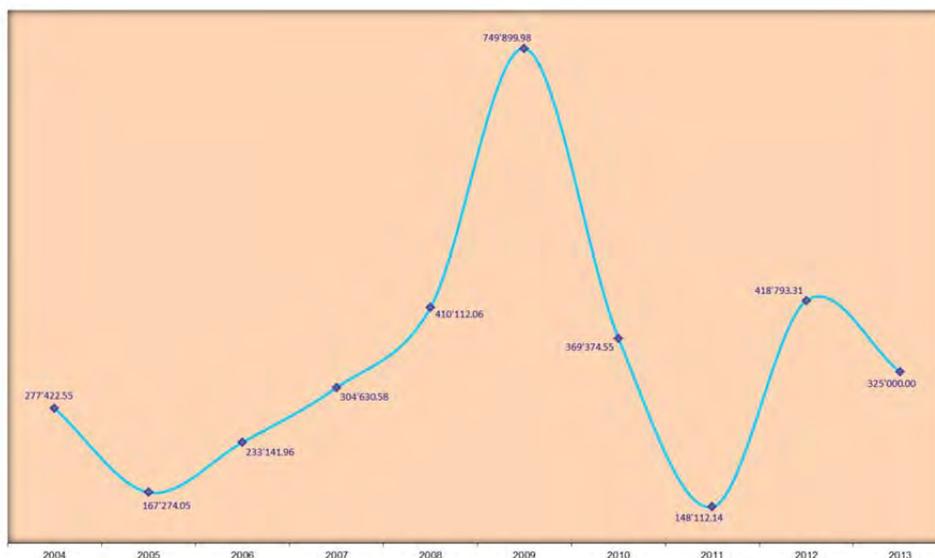
Selon les différentes prévisions, ces charges devraient continuer d'augmenter.

Chapitre 7 – Economie publique

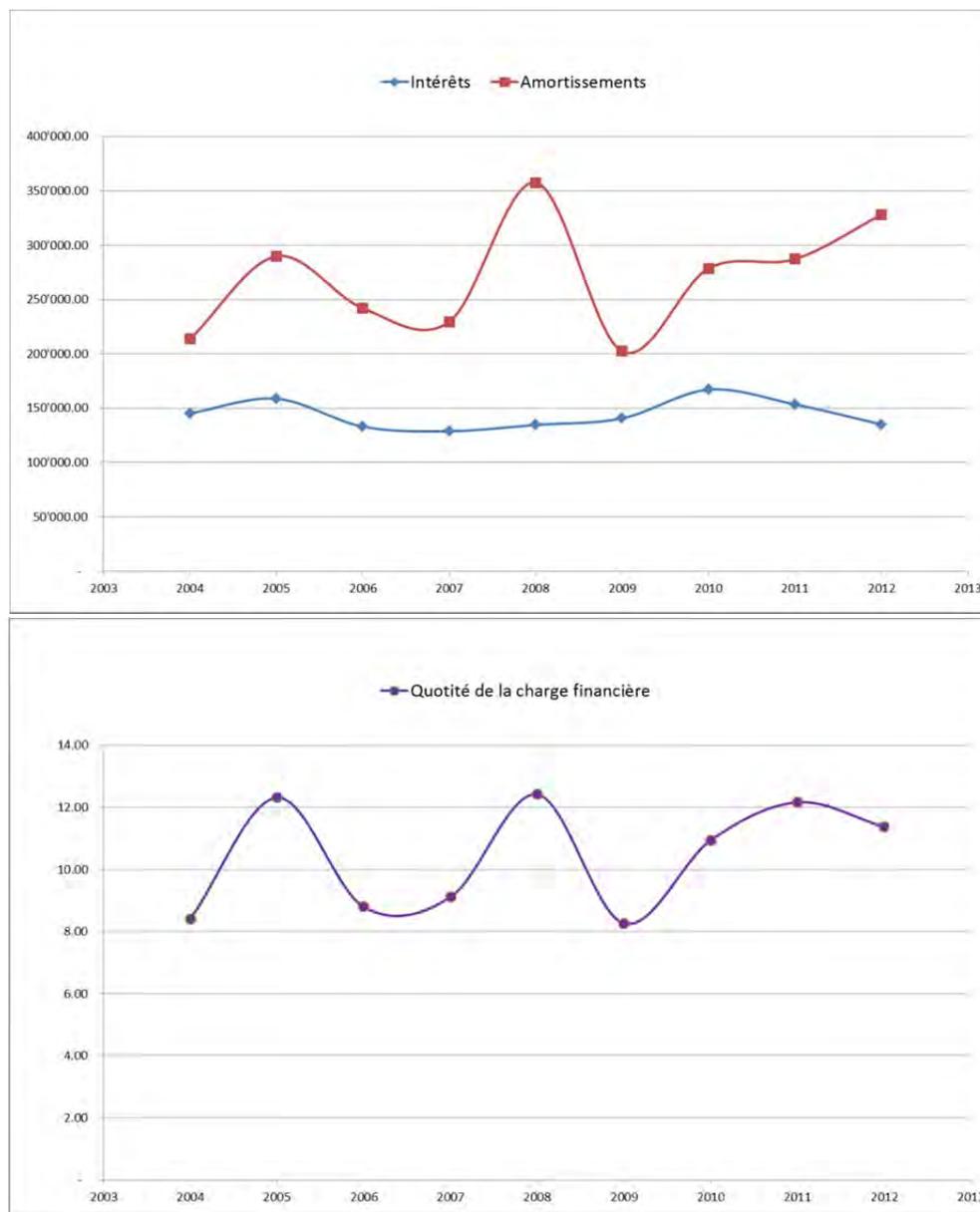


Petit chapitre qui n'a pas grande influence sur le résultat des comptes. L'augmentation constatée depuis trois ans résulte de la prise en charge par les Communes d'une partie des coûts d'exploitation des transports publics. On peut supposer que ces charges n'iront pas en diminution pour les prochaines années.

Chapitre 8 – Finances



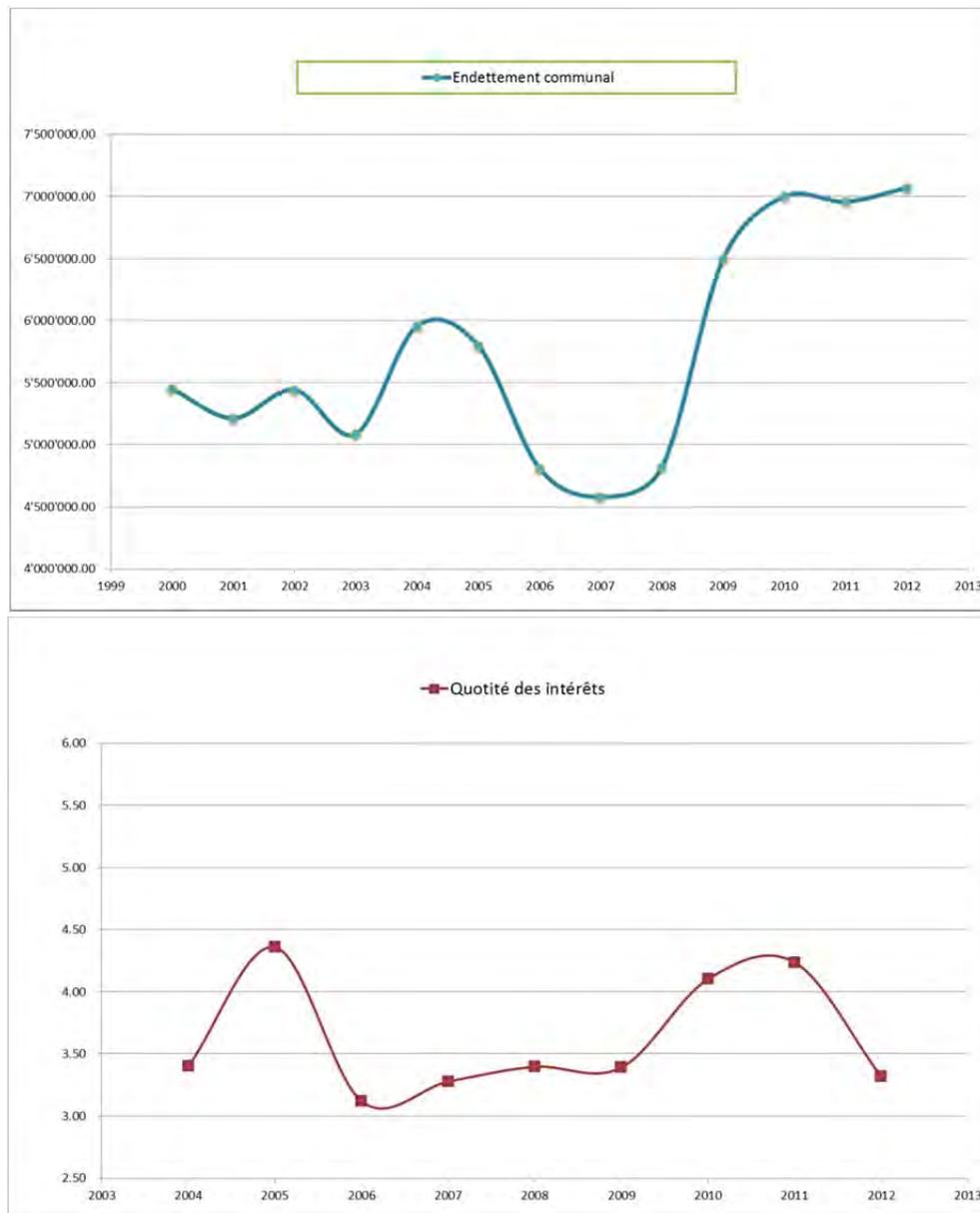
Ce chapitre fluctue passablement en fonction du résultat de l'exercice. Le pic de 2009 provient d'un excellent résultat des comptes qui a permis la comptabilisation d'amortissements complémentaires (plus de 200'000 francs) et la mise en provision de montants pour de futures charges à venir. Globalement, ce compte présente des charges situées entre 300 et 400'000 francs. Il est plus intéressant d'isoler les charges d'intérêts et d'amortissements ordinaires afin de déterminer la quotité de la charge financière (comparaison entre ces charges et les revenus fiscaux).



Les intérêts des dettes restent stables, malgré l'important investissement de la rénovation du complexe scolaire. Cela est dû principalement aux excellentes conditions financières qui nous sont accordées par les établissements bancaires. Il faut tout de même rester vigilant étant donné que les marchés financiers sont en reprise et que les taux pourraient remonter ces prochaines années.

Les amortissements restent stables ces trois dernières années. Un effort est tout de même consenti pour diminuer plus fortement l'endettement.

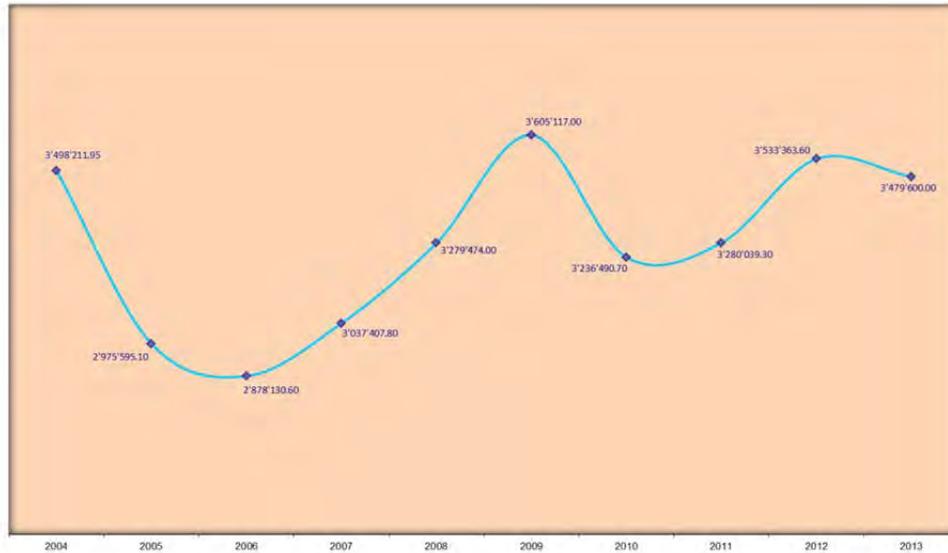
Quant à la quotité de la charge financière, elle reste établie autour d'une bonne moyenne située entre 10 et 12 points pour les trois dernières années.



Il s'agit ici d'un rapport entre les intérêts des dettes et les rentrées fiscales. On peut constater qu'après deux années d'augmentation (rénovation des écoles), le résultat de 2012 se stabilise au niveau des années 2006 à 2009, ce qui est bon signe. Une fois de plus, les très bons taux d'intérêts bancaires y sont pour quelque chose.

L'endettement brut de la Commune de Develier se situe à Fr. 5'826.-- par habitant à la fin de l'année 2012. La moyenne cantonale se monte à Fr. 7'521.-- et celle du District à Fr. 7'723.--.

Chapitre 9 – Impositions



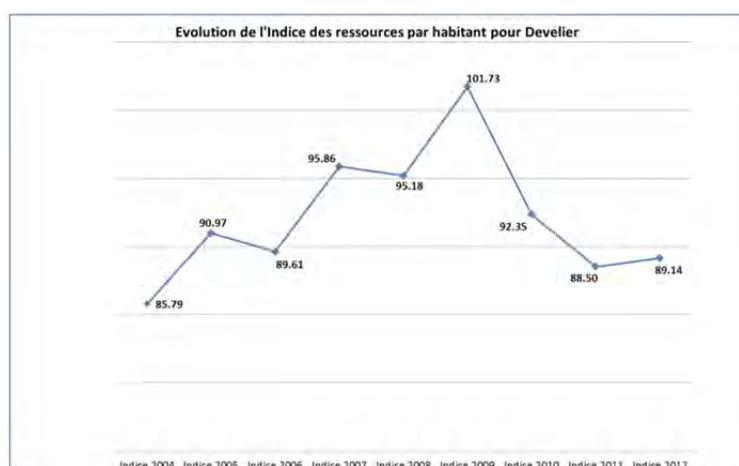
Les rentrées fiscales nettes suivent partiellement le mouvement de la population. Si cette dernière augmente, les encaissements d'impôt devraient suivre, mais pas forcément dans la même proportion. Sur le graphique, les données de l'année 2013 correspondent à celles du budget. Les premières tendances des comptes montrent que nous devrions être très proches de ces prévisions.

Un deuxième élément important doit être pris en compte au niveau de notre situation financière. Il s'agit de l'indice des ressources par habitant (IR) basé sur le revenu fiscal harmonisé (RH). Pour calculer ce dernier, il est tenu compte des rentrées fiscales ramenées à un taux de 1. Cela permet une meilleure comparaison avec les autres Communes du Canton.

L'indice des ressources pour Develier se situe régulièrement dans la zone neutre située en 90 et 100. La Commune classée dans cette zone ne participe pas à l'alimentation du fonds de péréquation entre les Communes jurassiennes, mais elle ne touche aucune prestation de ce fonds (d'où la dénomination de zone neutre).

Les Communes situées en-dessus de 100 contribuent au fonds, celles situées en-dessous de 90 touchent une aide du fonds.

Pour 2012, l'indice des ressources de la Commune de Develier a été fixé à 89.14. C'est la Commune de Mettembert qui a le plus petit indice (48.79) et la Commune de Boncourt qui a le plus grand (362.58). Nous occupons le 19^e rang sur une échelle du plus petit au plus grand.



C'est ainsi que l'on peut affirmer que la quotité d'impôt n'a aucune influence dans le classement des Communes, ni dans la participation aux charges Canton-Communes (effectuée en fonction du nombre d'habitant).

Un dixième de quotité d'impôt représente la somme d'environ Fr. 160'000.--.

Perspectives

- ✓ La situation économique reste stable aux niveaux cantonal et national. Elle ne devrait pas avoir d'influences négatives sur les futurs résultats des comptes communaux.
- ✓ La population de Develier est en constante augmentation depuis ces dernières années. Seulement, le manque de terrains à bâtir et de logements à louer se fait sentir et devrait ralentir cette progression. Le nouveau plan de zones devrait entrer en vigueur à fin 2014 et permettre une reprise de cette croissance dès 2015.
- ✓ Les taux d'intérêts sont toujours très bas, mais certains signes montrent qu'une remontée n'est pas exclue pour les prochaines années. Il sera donc nécessaire de veiller au grain dans la mise en œuvre du présent programme de législature.
- ✓ La dette communale s'élevait à Fr. 8'121'460.-- au 31 décembre 2012, y compris celle des services industriels. En déduisant cette dernière, l'endettement se situe à Fr. 7'070'780.-- pour des intérêts de Fr. 134'868.75. Les amortissements ordinaires comptabilisés durant l'année 2012 se sont élevés à Fr. 246'808.15, toujours sans compter les services communaux. L'endettement brut par habitant se situe, à fin 2012, à Fr. 5'826.--, alors que la moyenne cantonale est fixée à Fr. 7'521.--.
- ✓ Le degré d'autofinancement détermine la part des revenus affectée au financement des investissements nets nouveaux. Pour l'année 2012, la Commune de Develier possède un degré d'autofinancement situé à 97.75 %.

Selon la Conférence des Autorités cantonales de surveillance des finances communales, un degré d'autofinancement de

- | | |
|-------------------|---|
| - moins de 0 % | est considéré comme très mauvais |
| - de 0 % à 60 % | est considéré comme insuffisant |
| - de 60 % à 80 % | est considéré comme suffisant (à court terme) |
| - de 80 % à 100 % | est considéré comme bien |
| - plus de 100 % | est considéré comme très bien |

- ✓ La capacité d'autofinancement caractérise la capacité, respectivement la marge financière, dont dispose une Commune pour ses investissements. Il s'agit plus simplement de la part des recettes de fonctionnement disponibles pour financer directement les investissements. Toujours selon les comptes 2012, la capacité d'autofinancement de Develier se situe à 10.25 %

Selon la Conférence des Autorités cantonales de surveillance des finances communales, une capacité d'autofinancement de

- moins de 10 % est considéré comme mauvaise
 - de 10 % à 20 % est considéré comme moyenne à bonne
 - plus de 20 % est considéré comme très bonne
- ✓ Le revenu fiscal harmonisé (RH) équivaut au rendement net des recettes fiscales ordinaires, divisé par la quotité ordinaire de la Commune et multiplié par la quotité ordinaire moyenne pondérée de l'ensemble des Communes. Il évite les éventuels comportements stratégiques dans le but d'influencer les flux péréquatifs via la fixation de la quotité communale ordinaire. Notre RH en 2012 s'élevait à Fr. 3'315'449.--.
- ✓ L'indice des ressources est égal, pour chaque Commune, au rapport entre son revenu fiscal harmonisé par habitant et le revenu fiscal harmonisé moyen par habitant de l'ensemble des Communes. C'est principalement sur la base de l'indice en % des ressources par habitant que sont calculées les contributions en faveur du fonds de péréquation financière et des allocations destinées aux Communes. Notre indice 2012 pointe à 89.14 (voir graphique ci-dessous).
- ✓ En comptant un amortissement annuel de la dette fixé à environ Fr. 300'000.--, cela représente une somme de Fr. 1'500'000.-- à disposition des Autorités pour effectuer des investissements sans pour autant augmenter la dette pour les cinq prochaines années.
- ✓ Avec un endettement supplémentaire de Fr. 1'300'000.-- à fin 2018, notre degré d'autofinancement pourrait se situer à 60.60 %, ce qui est encore suffisant. Notre capacité d'autofinancement passerait à 6.50 %.

Au vu de tous ces éléments, le Conseil communal estime raisonnable la mise à disposition d'un montant total de Fr. 2'800'000.-- pour les investissements de la période 2014-2018, et ce sans péjorer la situation financière de la Commune.

Develier, le 30 novembre 2013/rf

Au nom du Conseil communal
Le Maire le secrétaire

Christophe Riat Vincent Chételat

LISTE DES PROJETS

Programme de législature 2014-2018



1. Autorités, administration générale

Degré de priorité	Description du projet	Coût global	2014	2015	2016	2017	2018
1	Réaménagement du bureau	30'000.00	30'000.00				
3	Informatique de l'administration (matériel et programmes)	50'000.00				50'000.00	
	Total Autorités, administration générale	80'000.00	30'000.00	-	-	50'000.00	-

2. Travaux publics, plans de zones, communications

Degré de priorité	Description du projet	Coût global	2014	2015	2016	2017	2018
2	Réfection Rue de l'Eglise-Chemin du Moulin-escaliers accès route cantonale-place de l'Eglise	250'000.00			250'000.00		
1	Réfection et aménagement de la place de l'ancienne déchetterie (parcs administration communale)	30'000.00	30'000.00				
1	Mise en œuvre de la carte des dangers (réaménagement des ruisseaux)	2'100'000.00	200'000.00	200'000.00	200'000.00	200'000.00	200'000.00
2	Réfection chemin transversal Montchoisi - Route de Porrentruy	58'000.00		58'000.00			
2	Réfection des trottoirs	60'000.00		15'000.00	15'000.00	15'000.00	15'000.00
2	Entretien des chemins AF (Tivila, Communance, Courtételle)	25'000.00			25'000.00		
3	Route du Montchoisi	147'000.00					147'000.00
1	Aménagement des bordures d'escaliers Aigre-Vie - Chemin des Ecuireuls	40'000.00	20'000.00	20'000.00			
-	Réfection de la Rue du Carmel	p.-m.					
	Total Travaux publics, plans de zones, comm.	2'710'000.00	250'000.00	293'000.00	490'000.00	215'000.00	362'000.00

2. Urbanisme

Degré de priorité	Description du projet	Coût global	2014	2015	2016	2017	2018
1	Viabilisation nouvelles zones à bâtir	1'000'000.00		500'000.00	-	500'000.00	-
2	Aménagement de la Place de la Poste	250'000.00	-	-	250'000.00	-	-
2	Aménagement du carrefour Route de Delémont - La Communance	250'000.00	-	-	250'000.00	-	-
1	Etablissement d'un plan directeur de circulation	30'000.00	30'000.00	-	-	-	-
1	Etude et réaménagement de la zone d'utilité publique (ZUP)	70'000.00	20'000.00	50'000.00	-	-	-
	Total Urbanisme	1'600'000.00	50'000.00	550'000.00	500'000.00	500'000.00	-

3. Affaires juridiques, police, affaires militaires, protection civile

Degré de priorité	Description du projet	Coût global	2014	2015	2016	2017	2018
2	Réfection murs intérieurs abri PC	30'000.00		10'000.00	10'000.00	10'000.00	
	Total Aff. juridiques, police, aff. militaires, Pci	30'000.00	-	10'000.00	10'000.00	10'000.00	-

5. Instruction, formation, culture, sport

Degré de priorité	Description du projet	Coût global	2014	2015	2016	2017	2018
2	Réfection de la place goudronnée devant la halle de gymnastique	15'000.00		15'000.00			
	Réfection des places de parc de l'école primaire	p.-m.					
2	Réaménagement des gradins de la place de sport de l'école primaire et pose d'une barrière	80'000.00		80'000.00			
1	Place de jeux de l'école enfantine	10'000.00	10'000.00				
1	Aménagement d'une cuisinette à côté de la salle des maîtres	10'000.00	10'000.00				
2	Réfection des sols de différentes classes et salles, y compris aménagements	40'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00	
2	Création d'un fonds à but culturel ou artistique	10'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00
	Déménagement ou agrandissement UAPE	p.-m.					
	Total Instruction, formation, culture, sport	165'000.00	32'000.00	107'000.00	12'000.00	12'000.00	2'000.00

1200. Inhumations

Degré de priorité	Description du projet	Coût global	2014	2015	2016	2017	2018
2	Mur Sud-Est du cimetière	25'000.00			25'000.00		
	Total Inhumations	25'000.00	-	-	25'000.00	-	-

1400. Canalisations et installation d'épuration

Degré de priorité	Description du projet	Coût global	2014	2015	2016	2017	2018
1	Mise en œuvre du PGEE	2'160'000.00	98'000.00	98'000.00	98'000.00	98'000.00	98'000.00
	Total Canalisations et installations d'épuration	2'160'000.00	98'000.00	98'000.00	98'000.00	98'000.00	98'000.00

1500. Service des eaux

Degré de priorité	Description du projet	Coût global	2014	2015	2016	2017	2018
2	Divers assainissements anciennes conduites ou vannes	40'000.00		10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00
1	Remplacement des deux pompes de la station de pompage située à Develier-Dessus	20'000.00	10'000.00	10'000.00			
1	Système de contrôle, de lecture, d'enregistrement et de transmission des données des réservoirs	75'000.00	40'000.00	35'000.00			
1	Assainissement du réseau Aigre-Vie - escaliers	10'000.00	10'000.00				
2	Assainissement du réseau au Chemin du Moulin	50'000.00		50'000.00			
1	Programme de remplacement des compteurs d'eau	100'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
1	Programme de remplacement d'hydrants	50'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00
2	Recherche d'eau dans la zone d'utilité publique	100'000.00			50'000.00	50'000.00	
	Réalisation de bouclage au niveau du réseau ou recherche de nouvelles alimentations	p.m.					
	Total Service des eaux	445'000.00	90'000.00	135'000.00	90'000.00	90'000.00	40'000.00

1600. Service électrique

Degré de priorité	Description du projet	Coût global	2014	2015	2016	2017	2018
1	Lavage des buffets électriques	25'000.00	25'000.00				
1	Campagne de mesure des stations transformatrices	5'000.00	5'000.00				
1	Planification énergétique en fonction du nouveau plan de zones	10'000.00	10'000.00				
1	Remplacement du buffet électrique situé vers le Garage Maurice Montavon SA	10'000.00	10'000.00				
1	Remplacement du buffet électrique situé derrière Alectro	10'000.00	10'000.00				
1	Assainissement de la station transformatrice "Toura"	70'000.00	70'000.00				
2	Assainissement de la station transformatrice "Ecole"	50'000.00		50'000.00			
3	Assainissement de la station transformatrice "Carmel"	50'000.00				50'000.00	
2	Assainissement de la station transformatrice "Haut du village"	50'000.00			50'000.00		
3	Installation d'une nouvelle station transformatrice dans le secteur "Champ-de-Val"	50'000.00					50'000.00
2	Système de relevé automatique des compteurs électriques	250'000.00		50'000.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00
1	Informatisation des plans du réseau électrique	20'000.00	20'000.00				
2	Passage à la technologie LED pour l'entier de l'éclairage public	450'000.00		45'000.00	45'000.00	45'000.00	45'000.00
2	Achat d'un véhicule électrique	50'000.00		50'000.00			
1	Achat d'un bus pour les TP et les SI	100'000.00	100'000.00				
2	Production d'énergie renouvelable	250'000.00				250'000.00	
	Total Service électrique	1'450'000.00	250'000.00	195'000.00	145'000.00	395'000.00	145'000.00

Récapitulation

Départements/dicastères	Coût global	2014	2015	2016	2017	2018
1. Autorités, administration générale	80'000.00	30'000.00	-	-	50'000.00	-
2. Travaux publics, plans de zones, communications	2'710'000.00	250'000.00	293'000.00	490'000.00	215'000.00	362'000.00
2. Urbanisme	1'600'000.00	50'000.00	550'000.00	500'000.00	500'000.00	-
3. Affaires juridiques, police, affaires militaires, protection civile	30'000.00	-	10'000.00	10'000.00	10'000.00	-
5. Instruction, formation, culture, sport	165'000.00	32'000.00	107'000.00	12'000.00	12'000.00	2'000.00
1200. Inhumations	25'000.00	-	-	25'000.00	-	-
1400. Canalisations et installation d'épuration	2'160'000.00	98'000.00	98'000.00	98'000.00	98'000.00	98'000.00
1500. Service des eaux	445'000.00	90'000.00	135'000.00	90'000.00	90'000.00	40'000.00
1600. Service électrique	1'450'000.00	250'000.00	195'000.00	145'000.00	395'000.00	145'000.00
Total des investissements	8'665'000.00	800'000.00	1'388'000.00	1'370'000.00	1'370'000.00	647'000.00

Financement spécial et externe

Départements/dicastères	Subventions /prélèvement sur réserves	2014	2015	2016	2017	2018
Mise en œuvre de la carte des dangers - subventions fédérales et cantonales (54, voire 64 %)	1'260'000.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00
Entretien des chemins AF (Tivila, Communance, Courtételle) - prélèvement sur fonds	25'000.00	-	25'000.00	-	-	-
Viabilisation de nouvelles zones à bâtir - participation des futurs propriétaires (60 %)	600'000.00		300'000.00		300'000.00	
Réaménagement des gradins de la place de sport de l'école primaire - subventions cantonales	20'000.00		20'000.00		-	-
Mise en œuvre du PGEE - prélèvement sur les réserves et taxes d'utilisation	2'160'000.00	98'000.00	98'000.00	98'000.00	98'000.00	98'000.00
Service des eaux - prélèvement sur les réserves	125'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00
Service électrique - prélèvement sur les réserves	1'450'000.00	250'000.00	195'000.00	145'000.00	395'000.00	145'000.00
Total des subventions et prélèvement sur réserves	5'640'000.00	478'000.00	768'000.00	373'000.00	923'000.00	373'000.00

Récapitulation des investissements nets

Départements/dicastères	Coût global	2014	2015	2016	2017	2018
1. Autorités, administration générale	80'000.00	30'000.00	-	-	50'000.00	-
2. Travaux publics, plans de zones, communications	1'425'000.00	150'000.00	168'000.00	390'000.00	115'000.00	262'000.00
2. Urbanisme	1'000'000.00	50'000.00	250'000.00	500'000.00	200'000.00	-
3. Affaires juridiques, police, affaires militaires, protection civile	30'000.00	-	10'000.00	10'000.00	10'000.00	-
5. Instruction, formation, culture, sport	145'000.00	32'000.00	87'000.00	12'000.00	12'000.00	2'000.00
1200. Inhumations	25'000.00	-	-	25'000.00	-	-
1400. Canalisations et installation d'épuration	-	-	-	-	-	-
1500. Service des eaux	320'000.00	60'000.00	105'000.00	60'000.00	60'000.00	10'000.00
1600. Service électrique	-	-	-	-	-	-
Total des investissements nets	3'025'000.00	322'000.00	620'000.00	997'000.00	447'000.00	274'000.00
Endettement supplémentaire jusqu'en 2018		2'660'000.00				